

Fiche de suivi Mutation INTRA-ACADÉMIQUE 2016



ACADEMIE DE NANCY METZ

Second Degré

03.83.30.74.69

NOM PRÉNOM.....

NOM DE JEUNE FILLE DATE DE NAISSANCE

ADRESSE PERSONNELLE :

Tél. fixe Portable E-mail :

ADRESSE ADMINISTRATIVE

A retourner à : AVANT LE 10 mai 2016
à la Section Académique du SE-UNSA
4, rue Alfred Mézières - BP 83413 - 54015 NANCY CEDEX
 E-mail : ac-nancy-metz@se-uns.org

Joindre les photocopies de la confirmation de demande de mutation et les pièces justificatives

<input type="checkbox"/> Syndiqué (e)	<input type="checkbox"/> Non syndiqué (e)	<input type="checkbox"/> Discipline d'enseignement
<input type="checkbox"/> Sortant ESPE	<input type="checkbox"/> Stagiaire en situation	<input type="checkbox"/> Stagiaire ex-titulaire <input type="checkbox"/> Titulaire
<input type="checkbox"/> Agrégé	<input type="checkbox"/> Bi-admissible	<input type="checkbox"/> Certifié <input type="checkbox"/> AE
<input type="checkbox"/> CPE	<input type="checkbox"/> PEGC	<input type="checkbox"/> PLP

SITUATION		BAREME
Echelon :	<ul style="list-style-type: none"> • 7 pts par échelon au 31/08/2015 ou 01/09/2015 (si reclassement) avec un minimum de 21pts forfaitaires • Hors-classe : 49 + 7 pts par échelon (98 pts maxi) • Classe exceptionnelle : 77 + 7 pts par échelon classe excepté. (98 pts maximum) 	
Ancienneté dans le poste	<ul style="list-style-type: none"> • 10 pts par an + 25 pts par tranche de 4 ans (calcul au 01/09/2016) 	
Fonction spécifique actuelle	<ul style="list-style-type: none"> • 20 points par année d'exercice en qualité de TZR (même si changement de zone ou d'académie) pour les vœux de type COM, ROC, DEP tout type d'Etablissement. • Obtention d'un poste en REP+ : 900 pts sur vœu ETB (cumulable avec sortie APV) • Sortie anticipée APV : 15, 30, 45, 60, 75, 85, 95, 105 pts pour 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8ans et + • Sortie de poste SPEA en établissement classé ECLAIR : 5, 6 et 7 ans 200 pts ; 8 ans : 300 pts sur Vœux COM, ROC, DPT, ACA (tt type établissement) ZRE, ZRD et ZRA. 	
Mobilité fonctionnelle ou disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel faisant fonction au moins un an, de personnel d'inspection, de direction, de chef de travaux. PLP en collège, agrégés ou certifié en LP. Enseignants effectuant un complément de service dans une autre discipline :30 pts sur vœux COM, ROC, DPT et ACA (tout type ETB) • Vous devez signaler cette situation ! 	
Situation individuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les stagiaires ex-titulaires et les personnels détachés, 300 pts vœu ROC (tt type ETB), 1000 pts vœu DPT (tt type ETB) • Stagiaire ex-contractuel dans un emploi d'enseignant 2nd degré, ex-MAGE, ex-CPE contractuel, ex-COP contractuel, ex-AED, ex-AESH et ex-EAP : 70 points jusqu'au 4^{ème} échelon, 85 pts au 5^{ème} et 100 pts à partir du 6^{ème}. sur 1^{er} vœu hors SPEA. • Les autres stagiaires de l'enseignement du second degré : 50 points sur le 1^{er} vœu quel qu'en soit le type. (une seule fois en 3 ans). <p>Changement de discipline pour un titulaire qui a été validé une bonification de 300 pts vœu ROC (tt type ETB), 1000 pts vœu DPT (tt type ETB)</p> <p>Réintégration après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité, détachement, TOM, mise à dispo, affectation dans un établissement privé sous contrat, 1000 pts sur vœux DPT, ACA (tout type ETB), si précédemment en étab, et vœux ZRD, ZRA si précédemment en ZR. • CLD, affectation sur poste adapté, sans changement de disciplines, 500pts sur 1 vœu ROC (tout type ETB) au choix du cdt, 1000 pts sur 1 vœu DPT (tout type ETB) au choix du candidat. • réintégration volontaire après affectation sur poste définitif en CFA, Formation Continue, fonctions CFC, 1000pts sur vœu DPT (tout type ETB). • Sportif haut niveau : 50 pts/année successive d'affectation sur vœux DPT, ACA (tout type ETB), ZRD, ZRA. 	
Situation de Handicap	<ul style="list-style-type: none"> • 1000 points vœux ROC (tt type d'ETB) vœux ZRE liés aux ROC avis l'avis prioritaire du médecin conseiller technique du Recteur ; 100 pts à défaut d'obtention de l'avis prioritaire. 	
Situation Sociale Grave	<ul style="list-style-type: none"> • 1000 points vœux ROC (tt type d'ETB) + (obligatoire) vœux ZRE liés aux ROC. <p>L'expression des deux vœux est obligatoire</p>	

Reconversion Institu.	<ul style="list-style-type: none"> 1500 pts sur vœu ROC (tt type ETB) sauf prescription contraire IPR (la bonif sera accordée sur deux autres vœux ROC limitrophes du premier) 	
Mesure de Carte Scolaire	<ul style="list-style-type: none"> 1500 pts ETB, COM et DPT correspondant à l'ETAB perdu ACA (tt type ETB pour vœu large) 	
Situation familiale Mariage ou PACS avant 1/09/2016 ou non mariés avec enfant reconnu au 30/04/2016 Enfants < 20 ans (au 1/9/2016)	<ul style="list-style-type: none"> Rapprochement de Conjoints : 10.3 points sur le vœu de type COM (tt type d'ETB) à condition que le 1^{er} vœu de type COM exprimé corresponde au DPT de la résidence professionnelle ou privée saisi sur SIAM. Rapprochement de conjoints : 100.3 points sur le vœu de type ROC, DPT, ACA (tt type d'ETB) à condition que le 1^{er} vœu de type ROC, DPT exprimé corresponde au DPT de la résidence professionnelle ou privée saisi sur SIAM. Bonification par enfant à charge si RC activé : 50 points par enfant. Séparation départementale 50 pts par période de 6 mois, 400pts max (4 ans et +). Vœu DPT ou ACA (tt type d'ETB) ZRD, ZRA. Rapprochement Résidence Enfant 60.2 pts vœu COM (tt type d'ETB), 150.2 pts sur vœux ROC DEP ACA (tt type ETB), ZRE, ZRD, ZRA. A partir du deuxième enfant 50 points de plus par enfant. Situation justifiée par décision de justice. 	
Mutation Simultanée	<ul style="list-style-type: none"> Entre deux titulaires ou deux stagiaires non conjoints : possible mais pas bonifié. 	
Mutation Simultanée	<ul style="list-style-type: none"> Mut. Sim. (2 titulaires ou 2 stagiaires conjoints) : 70 pts sur DPT, ZRD ; 30 pts sur vœux ROC, ZRE tout type d'ETB (vœux identiques pour chaque candidat) 50 points par enfant. 	
Valorisation de vœux	<ul style="list-style-type: none"> Agrégé(e) demandant exclusivement lycées : 100 pts sur vœux ETB, COM, ROC (type lycée) et 200 points, DPT, ACA (type lycée). 	

joindre la photocopie de la confirmation de demande de mutation

DÉTAIL DES VŒUX			Barème	
	CODE	TYPE	Mon calcul	Barème vérifié
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

J'accepte de fournir au Syndicat des Enseignants les informations nécessaires au suivi de mon dossier. Je demande au Syndicat des Enseignants de me fournir les informations administratives et corporatives concernant notamment la gestion et le déroulement de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires, et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SE-UNSA, 209 boulevard Saint Germain - 75007 PARIS.

Date :

Signature